Le rôle du Mouvement européen et du Centre européen de la culture dans la préhistoire du CERN (1949-1951)

# Introduction

À la fin des années 1940, l’idée d’une coopération scientifique européenne commence à prendre forme dans un contexte de reconstruction et d’intégration politique. La Seconde Guerre mondiale a laissé l’Europe divisée, affaiblie économiquement, et technologiquement distancée par les États-Unis, notamment dans le domaine de la recherche nucléaire. Dans ce contexte, plusieurs initiatives émergent, portées par des physiciens, des responsables politiques et des intellectuels, qui voient dans la science un levier d’unité, de relèvement et de paix sur le continent.

À cet égard, le Mouvement européen, fondé en 1948, joue un rôle catalyseur. En soutenant la tenue de la Conférence européenne de la culture à Lausanne (8-12 décembre 1949), il offre une tribune à celles et ceux qui, à l’instar de l’écrivain suisse Denis de Rougemont, militent pour une Europe unie, non seulement économiquement et politiquement, mais aussi intellectuellement. C’est dans ce cadre qu’est formulée l’idée de créer un laboratoire de recherche nucléaire à vocation non militaire, conçu comme un symbole de coopération scientifique et un outil de souveraineté partagée dans un domaine hautement stratégique. Cette impulsion sera reprise et structurée dans les mois suivants par le Centre européen de la culture (CEC), fondé à Genève par Rougemont et placé au cœur d’un petit réseau de personnalités issues des milieux scientifiques, administratifs et politiques de l’Europe occidentale.

Ce projet, resté d’abord en dehors des circuits intergouvernementaux, rencontre cependant un écho institutionnel : il répond notamment à la résolution 2.21 adoptée en juin 1950 à Florence par la Conférence générale de l’Unesco, et c’est dans l’articulation entre ces deux initiatives — celle du CEC à Lausanne et celle de l’Unesco à Florence — qu’un projet concret de laboratoire européen commence à prendre corps, avant d’évoluer vers la création, en 1952, du Conseil européen pour la recherche nucléaire (CERN).

Ce rôle du Mouvement européen et du CEC dans la genèse du CERN a été reconnu par les historiens, notamment dans le cadre d’un projet de recherche collectif qui a vu le jour dans les années 1980 à l’initiative même de l’organisation. Après une série de prépublications (accessibles en ligne sur le site du CERN), ce projet a abouti à la rédaction d’un volume de synthèse : *History of CERN: Launching the European Organization for Nuclear Research,* publié en 1987, qui fait aujourd’hui encore autorité. Ce livre met en lumière la fécondité initiale de cette impulsion culturelle du Mouvement européen et du CEC, tout en soulignant qu’elle fut rapidement dépassée par la montée en puissance des acteurs étatiques et des organisations scientifiques internationales, au premier rang desquels l’Unesco. Cette double reconnaissance — d’un rôle moteur mais éphémère — n’a pas empêché Denis de Rougemont de se poser durablement en pionnier de l’institution, revendiquant la paternité morale de l’idée de laboratoire européen. Or, la pluralité des acteurs impliqués, la complexité des négociations diplomatiques, et les transformations substantielles apportées au projet initial, rendent nécessaire une relecture attentive de cette « préhistoire » du CERN. Faire la part entre histoire documentée et récit fondateur, tel est l’enjeu de cette étude.

# Le contexte d’émergence d’une idée : entre reconstruction européenne et coopération scientifique

Dans le cadre de la préparation de la Conférence européenne de la culture, convoquée à Lausanne en décembre 1949 sous l’égide du Mouvement européen, Denis de Rougemont, qui était le principal maître d’œuvre de cette conférence, chercha à inscrire la question de la recherche scientifique — et plus spécifiquement de la physique nucléaire — parmi les sujets prioritaires à l’ordre du jour. Conscient du potentiel politique et symbolique de cette thématique dans un contexte de guerre froide et de reconstruction intellectuelle, il prit contact à l’automne avec Raoul Dautry, alors administrateur général du Commissariat à l’énergie atomique (CEA), une institution stratégique fondée en octobre 1945 par le gouvernement provisoire du général de Gaulle. Dautry, polytechnicien, ingénieur des chemins de fer, ministre de l’Armement avant puis de la Reconstruction après la guerre, était également une figure du courant européiste, président du Conseil français pour l’Europe unie, qui avait activement participé en mai 1948 au Congrès de La Haye, premier grand rassemblement des mouvements militants européens à cette époque.

[Le 17 octobre 1949, Rougemont lui adressa donc une lettre](nuclio1949-10-17fr-25A-01) dans laquelle il lui proposait de contribuer à la conférence en rendant compte de la situation des recherches atomiques en Europe, « pour autant qu’elles ne soient pas consacrées uniquement à des buts militaires […]. Je me rends bien compte qu’il s’agit là d’un sujet extrêmement délicat, mais d’autre part, je pense que l’opinion publique attend du congrès culturel qu’il n’évite pas systématiquement les sujets brûlants[[1]](#footnote-1) ». Cette invitation répondait à une double préoccupation : d’un côté, l’inquiétude exprimée par de nombreux scientifiques européens sur l’isolement croissant de la recherche nucléaire sur le continent ; de l’autre, la volonté du CEC — alors en voie de constitution — d’affirmer sa capacité à proposer des pistes d’action concrètes en matière de coopération intellectuelle.

Dautry accepta rapidement, lui indiquant, [dans une lettre du 29 novembre](nuclio1949-11-29fr-25A-02), qu’il serait également porteur d’une communication du mathématicien et physicien Louis de Broglie, prix Nobel de physique[[2]](#footnote-2). Dautry soulignait à cette période les difficultés financières du CEA, les obstacles bureaucratiques à la recherche fondamentale, et l’éparpillement des efforts nationaux dans un contexte où les États-Unis, et dans une moindre mesure le Royaume-Uni, disposaient d’un avantage considérable en termes d’infrastructures et de crédits. Comme le relèvera l’historien Dominique Pestre, la France, comme l’ensemble de l’Europe continentale, vivait alors un moment de déséquilibre scientifique aigu, à la fois dans l’accès aux instruments et dans la diffusion des résultats[[3]](#footnote-3).

L’invitation lancée par Rougemont s’adressait par ailleurs à d’autres figures de premier plan dans la recherche européenne : Gustavo Colonnetti, président du Consiglio Nazionale delle Ricerche italien et promoteur actif de l’unité européenne scientifique, ou encore Jean Willems, directeur du Fonds national de la recherche scientifique en Belgique. Tous deux avaient déjà été mobilisés dans les réseaux du Mouvement européen, comme Dautry, et partageaient la conviction que la réorganisation de la recherche en Europe nécessitait une dimension supranationale. À l’approche de la conférence, une quinzaine de savants, physiciens, chimistes, mathématiciens et administrateurs furent ainsi conviés à Lausanne : on y trouvait notamment Max von Laue, prix Nobel de physique, André George, assistant de Louis de Broglie, le mathématicien Paul Montel, le chimiste Mario A. Rollier ou le physicien italien Bruno Ferretti — soit un aréopage de chercheurs éminents, représentatifs d’une élite scientifique mobilisée dans la refondation du continent.

En constituant ainsi une délégation scientifique internationale, Denis de Rougemont posait les bases d’une réflexion non seulement politique mais aussi intellectuelle, à la croisée des idées fédéralistes, de l’idéal de paix et du besoin d’infrastructures partagées. La Conférence de Lausanne allait permettre de porter cette ambition sur la scène européenne.

# Vers une formulation collective : la Conférence européenne de la culture de Lausanne (décembre 1949)

Lors de l’ouverture de la Conférence, le 8 décembre 1949, il présenta un [rapport général](nuclio1949-12-08fr-25A-05) qui fixait les grandes orientations des débats. Dans ce texte programmatique, il dénonçait la nationalisation croissante de la recherche scientifique et notamment de la physique nucléaire, devenue, selon lui, l’objet d’un contrôle étatique excessif, où le savant se trouvait « subordonné à des exigences politiques et militaires ». Il appelait à dépasser ce cloisonnement, en substituant à de simples « relations surveillées » entre instituts nationaux une véritable coopération intellectuelle européenne fondée sur la libre circulation des savoirs, des chercheurs et des résultats scientifiques[[4]](#footnote-4).

L’un des moments clés de cette séance inaugurale fut la lecture solennelle par Raoul Dautry du [message de Louis de Broglie](nuclio1949-12-08fr-25A-03), qui n’avait pu se déplacer en raison de son état de santé. Le texte plaidait pour la création d’un centre de recherche scientifique européen, conçu comme un espace de travail détaché des cadres nationaux, et donc propice à la coopération intellectuelle désintéressée : un lieu où « il serait possible de travailler scientifiquement, en dehors et au-dessus du cadre des différentes nations participantes[[5]](#footnote-5) ». Dautry prononça dans la foulée [un discours](nuclio1949-12-08fr-25A-04) à forte charge politique et technique, où il relaya et précisa l’appel de Broglie en proposant devant la commission des institutions la création d’instituts européens spécialisés, dans deux domaines fondamentaux : l’astrophysique, « l’infiniment grand », et la physique atomique, « l’infiniment petit ». Cette dualité visait à montrer l’ampleur des défis scientifiques auxquels l’Europe devait faire face, tout en suggérant leur unité dans un même projet de développement du savoir scientifique. Dautry soulignait qu’aucun État européen, pris isolément, ne disposait des moyens suffisants pour entreprendre de tels programmes, mais qu’« une Europe unie pouvait le faire, et le ferait brillamment »[[6]](#footnote-6).

Suite à son intervention, une réunion de la délégation scientifique fut convoquée pour examiner les suites à donner à ces propositions. Denis de Rougemont en a relaté plus tard le climat tendu, révélateur de l’atmosphère de ce début de guerre froide et des réserves persistantes de certains milieux politiques européens — inquiets de toute discussion ouverte sur le nucléaire civil :

« J’avais soutenu une très vive discussion avec les dirigeants du Mouvement européen, qui patronnait la conférence. L’un d’eux, radicalement hostile à toute discussion publique des problèmes nucléaires, en vint à me dire : *Vous voulez donc livrer tous nos secrets atomiques aux Russes ?* Parler de recherches atomiques, en ce temps-là, évoquait immédiatement la possibilité de faire sauter la Terre, ou au moins la préparation d’une Troisième Guerre mondiale, les grandes manœuvres de l’espionnage et des secrets d’État… Et de fait, des journalistes qui avaient entendu la lecture du message de Louis de Broglie et le discours de Raoul Dautry harcelaient les membres de la commission scientifique et devenaient une telle nuisance que je me vis obligé, le deuxième jour, d’enfermer nos quinze savants dans une salle du Tribunal fédéral où se tenait la conférence, et s’ils voulaient sortir, il leur fallait téléphoner au secrétariat[[7]](#footnote-7) ».

À l’issue de cette mise en quarantaine, la commission scientifique réunie à Lausanne adopta à l’unanimité, le 12 décembre 1949, un projet de [résolution](nuclio1949-12-12fr-25A-06), validé par la Conférence, recommandant « la création d’instituts européens spécialisés, en liaison étroite avec les organismes nationaux correspondants et avec ceux de l’Unesco ». Comme application immédiate de ce principe général, elle proposait « de mettre d’urgence à l’étude la création d’un Institut de science nucléaire orientée vers les applications à la vie courante »[[8]](#footnote-8). L’idée était donc bien celle d’un centre européen de recherche, mais formulée dans des termes larges, à la fois pour ne pas heurter les réticences politiques et pour ménager un consensus encore fragile.

# Initiatives convergentes et réseaux scientifiques européens

Si cette résolution représente un moment important de formulation politique d’un projet scientifique transnational, il serait toutefois exagéré d’y voir l’origine exclusive de l’idée d’un laboratoire nucléaire européen. Dès l’automne 1949, plusieurs initiatives parallèles avaient été lancées dans divers cercles scientifiques : à Amsterdam, une réunion informelle avait réuni des chercheurs de Belgique, de Suisse, de Suède, du Danemark et des Pays-Bas, qui plaidèrent pour la construction commune d’un accélérateur de type cyclotron ; à Paris, le physicien Lew Kowarski, alors directeur de recherches au CEA et proche collaborateur de Dautry, rédigea un mémoire détaillé sur la création d’un centre européen de physique atomique, incluant un réacteur de recherche[[9]](#footnote-9).

Ces projets avaient en commun d’être techniquement plus avancés que le texte lausannois, et portés par des physiciens de métier, mais ils demeuraient cantonnés à des sphères professionnelles ou gouvernementales, sans véritable articulation politique. Ce qui fait l’originalité de la Conférence de Lausanne, et que souligne Dominique Pestre dans ses études historiques sur le CERN, c’est précisément la tentative de relier la coopération scientifique à un projet fédérateur européen, sous l’égide d’une organisation non gouvernementale comme le Centre européen de la culture. En ce sens, le texte adopté se distingue par le profil de ses auteurs : peu de physiciens expérimentateurs ou théoriciens (à l’exception notable de Ferretti ou von Laue), mais surtout des responsables d’instituts nationaux, des administrateurs de la recherche et des acteurs du Mouvement européen — autrement dit, des personnalités plus à même de négocier un cadre institutionnel et d’obtenir des financements que de définir un programme technique précis.

Enfin, contrairement aux initiatives précédentes, Lausanne fit l’objet d’une large couverture médiatique, et sa résolution fut rendue publique, ce qui contribua à sensibiliser l’opinion et à créer un premier socle d’adhésion politique — même encore floue — à un projet de centre scientifique commun, au croisement de l’engagement fédéraliste, des contraintes budgétaires nationales et de l’engouement pour la physique nucléaire à l’aube des années 1950.

Une fois l’idée lancée à Lausanne et portée à la connaissance du public et de la presse, il devenait urgent d’en préciser les contours pratiques et institutionnels. Denis de Rougemont, soucieux de transformer l’élan politique de décembre 1949 en programme opérationnel, engagea dès mars 1950 une série d’échanges avec Raoul Dautry, Jean Willems, Gustavo Colonnetti, André George et d’autres partenaires scientifiques et administratifs proches du Mouvement européen. Leur objectif était de constituer une commission élargie, associant des personnalités de différents pays, en vue de présenter au Conseil de l’Europe et aux gouvernements un projet structuré de laboratoire européen. La réunion, initialement envisagée pour juin, devait réunir des figures de tout premier plan comme le physicien hollandais Hendrik A. Kramers, le Suisse Paul Scherrer, ou encore Sir John Cockcroft, directeur du Atomic Energy Research Establishment à Harwell et ancien collaborateur d’Ernest Rutherford.

# La résolution de Florence (juin 1950) et l’entrée en jeu de l’Unesco

Cependant, l’initiative fut temporairement suspendue pour ne pas entrer en collision avec une autre démarche concurrente, cette fois à l’échelle intergouvernementale. Le 7 juin 1950, lors de la Conférence générale de l’Unesco réunie à Florence, le physicien américain Isidor I. Rabi, prix Nobel et membre influent de la délégation des États-Unis, prononça un [discours](nuclio1950-06-07fr-25A-07) remarqué devant les représentants des États membres. Il y souligna avec insistance l’écart croissant entre les moyens de la recherche scientifique en Europe et ceux dont disposaient les laboratoires américains, notamment en physique nucléaire. Selon lui, seule une coopération régionale soutenue permettrait à l’Europe de combler ce retard. Il proposa donc que l’Unesco s’engage à promouvoir la création de centres de recherche à vocation régionale, comparables à ceux existant aux États-Unis, afin de préserver la vitalité de la science européenne, de renforcer la fraternité scientifique internationale et de faire de la recherche un facteur actif de paix[[10]](#footnote-10).

Ce plaidoyer, fondé sur la conviction que « la science est née en Europe » et qu’il fallait lui rendre les conditions nécessaires à son épanouissement, précéda et inspira directement la [résolution 2.21](nuclio1950-06-17fr-25A-08), votée dix jours plus tard, le 17 juin. Ce texte autorisait le directeur général de l’Unesco à « faciliter et encourager la formation et l’organisation de laboratoires et centres régionaux de recherche », dans des domaines où les efforts isolés des États ne suffisaient plus[[11]](#footnote-11). Largement approuvée, cette résolution offrait un cadre politique international aux initiatives portées jusque-là dans des cercles restreints, et consacrait l’intérêt désormais explicite des États-Unis — via leur principal représentant scientifique — pour l’émergence d’une infrastructure scientifique européenne commune.

C’est dans ce contexte que le physicien Pierre Auger, nommé directeur du département des sciences naturelles et exactes de l’Unesco en 1948, fut chargé d’organiser la création d’un centre de recherche en Europe occidentale. Auger, déjà en contact avec le CEC via Dautry, entra alors dans une phase active de consultation auprès des milieux scientifiques et diplomatiques concernés.

À ce stade cependant, ni le projet de Florence ni celui de Lausanne ne comportaient de spécifications techniques claires : les deux initiatives convergaient sur les principes (coopération scientifique, mutualisation des ressources, dimension transnationale), mais demeuraient encore floues quant à l’équipement visé (accélérateur ? réacteur ? laboratoire théorique ?), au lieu d’implantation ou au budget. L’intérêt croissant des États-Unis pour ces projets ne doit pas être dissocié du contexte politique français : depuis la Libération, la position française en matière de nucléaire civil et militaire était en partie contrainte par la présence au Commissariat à l’énergie atomique (CEA) de Frédéric Joliot-Curie, prix Nobel et directeur du laboratoire de physique nucléaire du Collège de France, nommé haut-commissaire en 1946.

Joliot-Curie était alors une figure majeure du paysage scientifique français, mais aussi un militant pacifiste très engagé à gauche, président du Mouvement mondial des partisans de la paix, favorable à la coopération avec les scientifiques soviétiques. Sa proximité idéologique avec Moscou nourrissait les suspicions américaines et gênait toute avancée diplomatique sur les coopérations nucléaires européennes. Ce « verrou politique » fut levé en avril 1950, lorsqu’il fut évincé du CEA par le gouvernement français, sous la pression combinée des tensions internationales croissantes (guerre de Corée) et de l’alignement plus net de la IVe République sur les positions atlantiques. Dautry, qui avait travaillé en tandem avec lui, conserva la direction administrative du CEA et poursuivit discrètement les démarches auprès du CEC et de l’Unesco pour faire avancer le projet de centre européen de recherche nucléaire[[12]](#footnote-12).

# La réunion de Genève (12 décembre 1950) : vers un projet structuré

C’est grâce à la conjonction des deux dynamiques nées respectivement à Lausanne en décembre 1949, sous l’impulsion du Centre européen de la culture (CEC), et à Florence en juin 1950, à l’initiative de l’Unesco et de la délégation américaine, qu’une réunion déterminante put être organisée à Genève le 12 décembre 1950, dans les locaux du CEC récemment fondé. Au fil de l’année, les échanges s’étaient intensifiés entre Raoul Dautry et Pierre Auger, physicien et directeur du département des sciences naturelles et exactes de l’Unesco, qui avait participé à la création du Commissariat à l’énergie atomique (CEA) avant d’entrer à l’Unesco. En octobre, Dautry fut nommé vice-président du conseil de direction du CEC, et dès le mois suivant, il rencontra Auger à Paris pour discuter de la suite à donner aux résolutions adoptées à Florence. L’idée fut alors de convoquer une réunion exploratoire, en marge des circuits diplomatiques classiques, pour poser les bases d’un projet cohérent, capable d’être présenté aux États européens et aux institutions internationales.

Comme l’ont souligné les historiens du CERN, Auger n’était en rien obligé de collaborer avec le Centre européen de la culture : mandaté par l’Unesco, il aurait pu s’en tenir à une démarche strictement intergouvernementale, sollicitant les chercheurs et responsables désignés par les États membres. Son choix de passer par le CEC s’explique par plusieurs facteurs : la souplesse d’une structure légère, son ancrage explicitement européen, son indépendance vis-à-vis des gouvernements, la qualité de ses réseaux intellectuels et politiques, et la capacité à mobiliser des ressources pour faire avancer rapidement le projet[[13]](#footnote-13).

La réunion du 12 décembre 1950 se tint sous la présidence de Denis de Rougemont, en l’absence de Dautry, Colonnetti, Willems et George (empêchés par des raisons de santé ou de déplacement), mais en présence de huit personnalités issues de la communauté scientifique européenne :

* Pierre Auger, représentant officiel du directeur général de l’Unesco,
* Julien Verhaeghe et Paul Capron (Belgique), président et vice-président de la commission scientifique de l’Institut interuniversitaire de physique nucléaire,
* Hendrik A. Kramers (Pays-Bas), président de l’Union internationale de physique,
* Pierre Preiswerk (Suisse), collaborateur de Paul Scherrer,
* Mario Rollier et Bruno Ferretti (Italie), représentants des milieux universitaires et industriels,
* Gunnar Randers (Norvège), directeur à l’Institutt for Atomenergi.

Le Royaume-Uni, bien que sollicité via John Cockcroft, ne répondit pas à l’appel : les Britanniques se montraient alors sceptiques sur la faisabilité du projet et peu enclins à y contribuer financièrement, comme Auger l’avait déjà perçu dans les mois précédents.

La réunion aboutit à une [résolution adoptée à l’unanimité](nuclio1950-12-12fr-25A-10)[[14]](#footnote-14), dont le [compte rendu analytique, rédigé par Jean-Paul de Dadelsen](nuclio1950-12-18fr-25A-11), offre une reconstitution minutieuse[[15]](#footnote-15). Les participants y recommandèrent :

* la création d’un laboratoire européen de physique nucléaire autour d’un accélérateur de particules de très haute puissance de type cosmotron,
* la constitution d’un fonds européen, financé par les États fondateurs selon un barème inspiré de celui des Nations unies (5 millions de dollars annuels sur cinq ans),
* la désignation d’un site adapté (proximité d’un centre de recherche, accessibilité, main-d’œuvre qualifiée, statut d’extraterritorialité),
* la mise en place d’un bureau d’études à Paris, chargé d’élaborer les plans techniques, le programme scientifique et l’organisation administrative,
* la création d’un centre de formation pour physiciens théoriciens, en anticipation du besoin de chercheurs qualifiés pour exploiter le futur laboratoire.

L’objectif affiché était ambitieux : construire un instrument plus performant que celui en cours d’achèvement à Brookhaven, et faire de l’Europe un pôle majeur de la physique des hautes énergies. Le choix implicite de Genève comme ville d’accueil — déjà évoqué à Lausanne — fut conforté par les qualités géographiques et politiques de la région.

Dans ses souvenirs, Pierre Auger soulignera plus tard le caractère fondateur de cette rencontre, qui permit non seulement d’asseoir un consensus scientifique, mais aussi de débloquer les premiers financements :

« Je ne disposais d’aucune ressource budgétaire après Florence ; après la réunion de Genève, je reçus trois millions de francs de la France et cinquante mille francs belges. C’était assez pour faire fonctionner les groupes de travail nécessaires jusqu’à la conférence constitutive[[16]](#footnote-16) ».

De fait, dès les jours suivants, Dautry, Willems et Colonnetti prirent le relais dans leurs pays respectifs pour solliciter gouvernements et institutions. Le projet, désormais doté de lignes directrices concrètes, entrait dans sa phase de préparation politique.

La réunion du 12 décembre 1950 ne constitua pas seulement une avancée scientifique : elle marqua aussi un tournant dans l’équilibre des forces institutionnelles autour du projet de laboratoire européen. Jusqu’alors, les discussions s’étaient déroulées à plusieurs niveaux : au sein du CEC, à l’Unesco, mais aussi dans des cercles plus diplomatiques, où des figures comme François de Rose — conseiller au ministère français des Affaires étrangères — portaient des projets rivaux ou complémentaires. De Rose défendait notamment, dans le sillage du rapport Kowarski de l’automne 1949, l’idée d’un super-CEA européen centré sur un réacteur nucléaire, adossé à une structure intergouvernementale. Ce projet, plus étatique dans son inspiration, contrastait avec l’approche plus souple du CEC, fondée sur un réseau informel de savants et de responsables de la recherche.

Or la réunion de Genève, en fixant un programme scientifique ambitieux, un mode de financement mutualisé et un calendrier précis, court-circuita *de facto* les circuits diplomatiques classiques : pour la première fois, un groupe transnational de physiciens — non mandatés par leurs gouvernements — proposait un plan cohérent, au nom de la communauté scientifique européenne elle-même. Le Centre européen de la culture apparaissait alors comme l’instance idéale pour favoriser cette démarche : indépendant, européen, sans affiliation étatique, il jouait pleinement son rôle de plateforme d’initiative, d’expérimentation et de mise en réseau[[17]](#footnote-17).

# Les limites institutionnelles du Centre européen de la culture

Mais cette souplesse fut aussi une fragilité structurelle. Dès la réunion du 12 décembre 1950, il avait été convenu, selon les vœux conjoints de Dautry et Rougemont, de créer à Paris un bureau d’études chargé de mettre en œuvre la résolution adoptée à Genève. Ce bureau devait fonctionner sous le double patronage du Centre européen de la culture (CEC) et de l’Unesco, selon les termes d’une convention bilatérale. Or, dès le début de l’année 1951, ce projet se heurta à un verrou institutionnel. L’Unesco, comme le note Rougemont dans son [journal de voyage entre le 16 et le 20 janvier 1951](nuclio1950-12-18fr-25A-12), hésitait à s’engager officiellement avec le CEC tant que celui-ci ne bénéficiait pas d’une reconnaissance juridique claire de la part du Conseil de l’Europe. Le refus de signer une convention autonome reflétait une inquiétude quant à la solidité financière et au statut non gouvernemental du Centre, encore perçu comme une initiative privée[[18]](#footnote-18).

Parallèlement, les réticences exprimées par certains États membres — en particulier le Royaume-Uni — renforçaient le soupçon d’illégitimité entourant l’action du Centre. Lorsque Rougemont déclara, dans un communiqué de presse diffusé à la suite de la réunion genevoise, que Pierre Auger avait été « mandaté » par le CEC pour poursuivre l’entreprise, le Secrétariat général du Conseil de l’Europe rappela officiellement que le Centre n’avait pas encore obtenu de statut reconnu et ne pouvait se prévaloir d’un tel pouvoir. Cette clarification témoigne des ambiguïtés institutionnelles dans lesquelles évoluait le CEC.

La mort de Raoul Dautry, le 21 août 1951, constitua un autre facteur d’affaiblissement. Le Centre perdit en effet son relais le plus influent, au sein du Commissariat à l’énergie atomique comme dans les milieux gouvernementaux. Dès lors, les raisons qui avaient motivé la collaboration de Pierre Auger — notamment la capacité supposée du CEC à mobiliser rapidement des fonds — perdirent de leur validité. Le Centre peinait à assurer ses propres activités et n’apparaissait plus comme un partenaire viable. Auger, soutenu par plusieurs États (France, Italie, Belgique) et conforté par les engagements américains à Florence, choisit de poursuivre le projet dans le cadre intergouvernemental proposé par l’Unesco.

Au cours de l’année 1951, Denis de Rougemont multiplia, sans succès, les démarches pour faire valoir la contribution initiale du Centre. Le 26 juin, il adressa une [lettre à Pierre Auger](nuclio1951-06-26fr-25A-13) dans laquelle il rappelait que la résolution genevoise de décembre 1950 avait été rédigée conjointement et qu’elle prévoyait explicitement une coopération formelle entre l’Unesco et le CEC[[19]](#footnote-19). Le 22 novembre, dans une autre [lettre adressée à Mario A. Rollier](nuclio1951-11-22fr-25A-14), il se montra plus inquiet, déplorant que l’initiative du Centre ait été écartée au profit de décisions prises ailleurs, et soulignant l’absence de perspectives nouvelles pour la Commission de coopération scientifique[[20]](#footnote-20). Enfin, le 19 décembre, dans un [courrier officiel au directeur général de l’Unesco, Jaime Torres Bodet](nuclio1951-12-19fr-25A-15), Rougemont dénonça l’absence de toute mention du rôle du Centre dans les documents ou les communiqués de presse de l’organisation, malgré la reprise manifeste — parfois littérale — des propositions genevoises dans les rapports ultérieurs de l’Unesco. Il demandait que cette omission soit corrigée, tout en affirmant que le Centre n’en attendait « qu’un bénéfice moral »[[21]](#footnote-21).

Ce souci de reconnaissance ne relevait pas uniquement d’une revendication personnelle. Il correspondait à une volonté constante, chez Rougemont, de promouvoir une vision de la coopération scientifique, fondée sur l’initiative intellectuelle et la libre association, en amont des structures diplomatiques et gouvernementales. En 1951, le Centre européen de la culture perdit toute capacité de pilotage du projet. Mais il conserva un rôle mémoriel, que Rougemont s’efforça de maintenir jusqu’à la fin de sa vie, en revendiquant la paternité spirituelle d’une initiative qu’il voyait comme un symbole de la construction intellectuelle et culturelle de l’Europe[[22]](#footnote-22).

# Conclusion

Loin de constituer un épisode marginal dans l’histoire de la construction du CERN, l’initiative lancée par le Mouvement européen et le Centre européen de la culture entre décembre 1949 et décembre 1950 représente une tentative pionnière pour penser la recherche scientifique à l’échelle européenne, dans l’esprit du fédéralisme porté par Denis de Rougemont et les autres acteurs du Mouvement européen. En un temps où la coopération scientifique était encore balbutiante et largement dépendante des logiques nationales, le CEC a offert un espace de rencontre souple, transnational et intellectuellement ambitieux, permettant l’élaboration d’un projet de laboratoire européen de physique nucléaire à un moment charnière de l’après-guerre.

Mais cette ambition, conçue au départ dans un cadre plus informel, fut rapidement absorbée dans des dynamiques intergouvernementales. L’Unesco, par l’intermédiaire de Pierre Auger, reprit la main dès 1951, soutenue par la France, l’Italie, la Belgique et les États-Unis. Tandis que le projet évoluait — notamment avec l’abandon de l’idée initiale d’un cosmotron au profit d’un synchrotron –, Denis de Rougemont s’en trouva progressivement écarté. La mort de Raoul Dautry à l’été 1951 priva le Centre de son principal relais politique et scientifique, tandis que le manque de statut officiel du CEC, son autonomie revendiquée mais peu soutenue financièrement, et la méfiance de plusieurs gouvernements, notamment britanniques, achevèrent d’isoler l’institution dans ce dossier. Rougemont poursuivit néanmoins ses efforts pour faire reconnaître, sinon son rôle opérationnel, du moins l’antériorité intellectuelle et morale de l’initiative de Lausanne.

L’inauguration officielle du CERN à Genève, le 29 septembre 1954, constitua une victoire pour l’idée d’une Europe scientifique, mais dans un cadre et selon des modalités désormais très éloignées de celles imaginées au CEC. La Suisse, en accueillant sur son sol cette institution emblématique, y vit un moyen de contribuer à la construction européenne sans en assumer la dimension politique. Celle-ci n’échappa toutefois pas à tous les observateurs : les communistes français, par exemple, s’opposèrent vigoureusement au projet, dénonçant une « saignée » de la science française et une opération pilotée, selon eux, par le Mouvement européen au détriment de la souveraineté nationale. Le débat se fit d’autant plus vif qu’il coïncidait, à l’Assemblée nationale, avec les discussions sur la ratification de la Communauté européenne de défense (CED).

Plus récemment, des travaux comme ceux de John Krige — notamment son article *I. I. Rabi and the Birth of CERN* (2004) ou ses réflexions sur *Science, Europe and the ‘Nuclear Culture’* (2006) — ont permis de resituer la création du CERN dans des dynamiques plus larges de diplomatie scientifique transatlantique, de compétition technologique avec les États-Unis et de reconstruction de l’Europe occidentale dans le contexte de la guerre froide. Cette approche insiste sur le rôle stratégique joué par les grandes puissances, les savants-médiateurs et les bureaucraties scientifiques, en marginalisant les premières initiatives issues de cercles non gouvernementaux comme le CEC.

En ce sens, l’histoire du Centre européen de la culture dans la préhistoire du CERN rappelle que la science européenne ne s’est pas construite seulement autour de grands appareils d’État, mais aussi dans les marges, par des réseaux d’intellectuels, de scientifiques et de visionnaires convaincus que l’unité politique de l’Europe passait aussi par l’unité de son savoir.

# Sources

## Liste des sources

Auger Pierre, « La création du CERN », *Denis de Rougemont, l’écrivain, l’Européen. Études et témoignages*, Neuchâtel, La Baconnière, 1976, p. 125‑127.

Broglie Louis de, *Message (lu par Raoul Dautry) à la Conférence européenne de la culture*, Fonds du Mouvement européen, Archives historiques de l’Union européenne, Lausanne, 8 décembre 1949.

Dadelsen Jean-Paul de, *Compte rendu analytique de la réunion du 12 décembre 1950 de la Commission de coopération scientifique du Centre européen de la culture*, Archives du CEC, Bibliothèque du Geneva Graduate Institute, Genève, 18 décembre 1950.

———, « Le projet de Laboratoire européen de recherches nucléaires est une initiative européenne », *Deux initiatives du CEC : Documents sur l’origine du CERN et de la Fondation européenne de la culture*, Genève, Centre européen de la culture, 1953, p. 3‑6.

Dautry Raoul, *Lettre à Denis de Rougemont*, Paris, 29 novembre 1949. Fonds Denis de Rougemont, Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel.

———, *Discours à la Conférence européenne de la culture*, Fonds du Mouvement européen, Archives historiques de l’Union européenne, Lausanne, 8 décembre 1949.

———, « Vers un fonds européen de la recherche scientifique », *L’Activité nationale et internationale*, décembre 1950, p. 1‑2.

*Deux initiatives du CEC : Documents sur l’origine du CERN et de la Fondation européenne de la culture*, Genève, Bulletin du Centre européen de la culture, 1975, 66 p.

Rabi Isidore, « Discours à la Conférence générale de l’Unesco, le 7 juin 1950 », *La Coopération européenne dans la recherche nucléaire*, Unesco, Florence, 1954, p. 8‑9.

*Résolution de la Commission de coopération scientifique du Centre européen de la culture*, Archives du CEC, Bibliothèque du Geneva Graduate Institute, Genève, 12 décembre 1950.

*Résolution de la Conférence européenne de la culture concernant la création d’instituts européens de coordination de la recherche scientifique*, Fonds Denis de Rougemont, Archives historiques de l’Union européenne, Lausanne, 12 décembre 1949.

*Résolution n° 2.21 adoptée à la Conférence générale de l’Unesco*, Florence, 17 juin 1950.

Rougemont Denis de, *Lettre à Raoul Dautry*, Genève, 17 octobre 1949. Archives du CEC, Bibliothèque du Geneva Graduate Institute.

———, *Rapport général de la Conférence européenne de la culture*, Fonds du Mouvement européen, Archives historiques de l’Union européenne, Lausanne, 8 décembre 1949.

———, *Journal de voyage de Denis de Rougemont à Paris*, Archives du CEC, Bibliothèque du Geneva Graduate Institute, Paris, 20 janvier 1951.

———, *Lettre à Pierre Auger*, Genève, 26 juin 1951. Archives du Centre européen de la culture, Bibliothèque du Geneva Graduate Institute.

———, *Lettre à Mario A. Rollier*, Genève, 22 novembre 1951. Archives du Centre européen de la culture, Bibliothèque du Geneva Graduate Institute.

———, *Lettre à Jaime Torres Bodet*, Genève, 19 décembre 1951. Archives du Centre européen de la culture, Bibliothèque du Geneva Graduate Institute.

## Typologie des sources

Ce travail repose sur un corpus de sources primaires couvrant la période 1949-1951, issues principalement de trois ensembles d’archives : celles du Mouvement européen (conservées aux Archives historiques de l’Union européenne à Florence), du Centre européen de la culture (déposées à la Bibliothèque du Geneva Graduate Institute), et de l’Unesco (dont plusieurs documents sont consultables en ligne). Ce corpus se compose de lettres, discours, résolutions, rapports et articles qui permettent de retracer les étapes de formulation, de promotion et de réappropriation du projet de laboratoire européen de recherches nucléaires. Il éclaire la genèse de cette initiative, depuis les réseaux non gouvernementaux jusqu’aux négociations intergouvernementales.

### Correspondance et échanges entre acteurs clés

* Lettre de Denis de Rougemont à Raoul Dautry (Genève, 17 octobre 1949).
* Lettre de Raoul Dautry à Denis de Rougemont (Paris, 29 novembre 1949).
* Journal de voyage de Denis de Rougemont à Paris (20 janvier 1951).
* Lettre de Denis de Rougemont à Pierre Auger (Genève, 26 juin 1951).
* Lettre de Denis de Rougemont à Mario A. Rollier (Genève, 22 novembre 1951).
* Lettre de Denis de Rougemont à Jaime Torres Bodet (Genève, 19 décembre 1951).

Conservées pour la plupart dans les archives du CEC, ces lettres documentent les échanges entre initiateurs du projet, diplomates scientifiques et responsables institutionnels. Elles témoignent des dynamiques de coopération, mais aussi des tensions croissantes entre le CEC et l’Unesco, à mesure que le projet prenait une dimension plus formelle.

### Discours fondateurs

* Message de Louis de Broglie (lu par Raoul Dautry à Lausanne, 8 décembre 1949).
* Discours de Raoul Dautry à la Conférence européenne de la culture (Lausanne, 8 décembre 1949).
* Discours d’Isidor Rabi à la Conférence générale de l’Unesco (Florence, 7 juin 1950).

Conservées dans les archives du Mouvement européen, du CEC et de l’Unesco, ces interventions publiques donnent forme à l’idée d’un centre de recherche scientifique commun à plusieurs nations européennes, indépendant des usages militaires ou des rivalités de souveraineté. Elles soulignent le rôle structurant que peut jouer la science dans la construction d’une Europe unie.

### Résolutions, rapports et comptes rendus

* Résolution sur la recherche scientifique, adoptée à la Conférence européenne de la culture (Lausanne, 12 décembre 1949).
* Résolution 2.21, adoptée à la Conférence générale de l’Unesco (Florence, 17 juin 1950).
* Résolution de la Commission de coopération scientifique du CEC (Genève, 12 décembre 1950).
* Compte rendu analytique de la réunion du 12 décembre 1950, rédigé par Jean-Paul de Dadelsen (Genève, 18 décembre 1950).

Conservées dans les archives du Mouvement européen, du CEC et de l’Unesco, ces textes jalonnent l’évolution du projet depuis son lancement intellectuel à Lausanne jusqu’à sa formalisation partielle à Genève. Ils constituent une séquence de propositions, de recommandations et de décisions, révélant la montée en puissance d’un projet européen dans le domaine de la recherche nucléaire.

### Documents de mise en perspective et postérité

* Dautry Raoul, « Vers un fonds européen de la recherche scientifique », L’Activité nationale et internationale, décembre 1950.
* Dadelsen Jean-Paul de, « Le projet de Laboratoire européen de recherches nucléaires est une initiative européenne », juin 1953.
* Rougemont Denis de, *Deux initiatives du CEC : Documents sur l’origine du CERN et de la Fondation européenne de la culture*, Genève, Bulletin du Centre européen de la culture, 1975.
* Auger Pierre, « La création du CERN », *Denis de Rougemont, l’écrivain, l’Européen. Études et témoignages*, Neuchâtel, La Baconnière, 1976, p. 125‑127.

Ces documents rétrospectifs (articles, notes, bulletins, témoignage) reviennent sur les origines du CERN, souvent dans un effort de légitimation mémorielle du rôle du CEC. Ils permettent d’évaluer la manière dont cette initiative fut perçue, défendue ou contestée dans les années qui suivirent sa mise en œuvre.

# Bibliographie

## Monographies

Hermann Armin, Pestre Dominique, Krige John et al., *History of CERN: Launching the European Organization for Nuclear Research* (vol. 1), Amsterdam, North-Holland, 1987.

Stenger Nicolas, *Denis de Rougemont. Les intellectuels et l’Europe au XXe siècle*, Rennes, PUR, 2015.

## Prépublications de *History of CERN* [sélection] :

Pestre Dominique, *CERN-CHS-2 — Éléments sur la préhistoire du CERN*, Genève, CERN, coll. « Studies in CERN history », 1983. <https://cds.cern.ch/record/151766>

Pestre Dominique, *CERN-CHS-3 — Prehistory of CERN: the first suggestions (1949-Jun 1950). The years following the war*, Genève, coll. « Studies in CERN history », 1984. <https://cds.cern.ch/record/151764>

Pestre Dominique, *CERN-CHS-7 — Préhistoire du CERN : la fusion des initiatives (juin 1950-décembre 1950)*, Genève, CERN, coll. « Studies in CERN history », 1984. <https://cds.cern.ch/record/154494>

Pestre Dominique, *CERN-CHS-9 — Préhistoire du CERN : le temps d’un optimisme raisonnable décembre 1950-août 1951*, Genève, CERN, coll. « Studies in CERN history », 1984. <https://cds.cern.ch/record/154496>

Pestre Dominique, *CERN-CHS-10 — Préhistoire du CERN : le temps des oppositions, août-décembre 1951*, Geneva, CERN, coll. « Studies in CERN history », 1984. <https://cds.cern.ch/record/154497>

Pestre Dominique, *CERN-CHS-15 — Les attitudes françaises face au projet de laboratoire européen de recherches nucléaires (1949-1954)*, Geneva, CERN, coll. « Studies in CERN history », 1984. <https://cds.cern.ch/record/154790>

## Articles de revue et chapitres de livre

Pestre Dominique, « L’Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) : un succès politique et scientifique », *Vingtième Siècle. Revue d’histoire*, vol. 4, no 1, octobre 1984, p. 65‑76. <doi: [10.3406/xxs.1984.1717](https://doi.org/10.3406/xxs.1984.1717)>

Pestre Dominique, « Autour de la création du CERN : physiciens, administrateurs et bureaucraties d’Etat en Europe vers 1950 », *Bulletins de l’Institut d’Histoire du Temps Présent*, vol. 18, no 1, 1991, p. 55‑62. <doi: [10.3406/ihtp.1991.2178](https://doi.org/10.3406/ihtp.1991.2178)>

Krige John et Pestre Dominique, « La naissance du CERN, le comment et le pourquoi », *Relations internationales*, no 46, 1986, p. 209‑226.

Krige John, « The Place of CERN in US Science and Foreign Policy », *American Hegemony and the Postwar Reconstruction of Science in Europe*, Cambridge, The MIT Press, 2006, p. 57-73.

1. Rougemont Denis de, *Lettre à Raoul Dautry*, Archives du Centre européen de la culture, Bibliothèque du Geneva Graduate Institute, Genève, 17 octobre 1949. [↑](#footnote-ref-1)
2. Dautry Raoul, *Lettre à Denis de Rougemont*, Fonds Denis de Rougemont, Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, Paris, 29 novembre 1949. [↑](#footnote-ref-2)
3. Pestre Dominique, « L’Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) : un succès politique et scientifique », *Vingtième Siècle. Revue d’histoire*, vol. 4, no 1, octobre 1984, p. 65‑67. [↑](#footnote-ref-3)
4. Rougemont Denis de, *Rapport général de la Conférence européenne de la culture*, Fonds du Mouvement européen, Archives historiques de l’Union européenne, Lausanne, 8 décembre 1949. [↑](#footnote-ref-4)
5. Broglie Louis de, *Message (lu par Raoul Dautry) à la Conférence européenne de la culture*, Fonds du Mouvement européen, Archives historiques de l’Union européenne, Lausanne, 8 décembre 1949. [↑](#footnote-ref-5)
6. Dautry Raoul, *Discours à la Conférence européenne de la culture*, Lausanne, 8 décembre 1949. [↑](#footnote-ref-6)
7. *Deux initiatives du CEC : Documents sur l’origine du CERN et de la Fondation européenne de la culture*, Genève, Bulletin du Centre européen de la culture, 1975, p. 13. [↑](#footnote-ref-7)
8. *Résolution de la Conférence européenne de la culture concernant la création d’instituts européens de coordination de la recherche scientifique*, Fonds Denis de Rougemont, Archives historiques de l’Union européenne, Lausanne, 12 décembre 1949. [↑](#footnote-ref-8)
9. Pestre Dominique, *Prehistory of CERN: the first suggestions (1949-Jun 1950). The years following the war*, Genève, coll. « Studies in CERN history », 1984. [↑](#footnote-ref-9)
10. Rabi Isidore, « Discours à la Conférence générale de l’Unesco, le 7 juin 1950 », *La Coopération européenne dans la recherche nucléaire*, Unesco, Florence, 1954, p. 8‑9. [↑](#footnote-ref-10)
11. *Résolution n° 2.21 adoptée à la Conférence générale de l’Unesco*, Florence, 17 juin 1950. [↑](#footnote-ref-11)
12. Krige John, « The Place of CERN in US Science and Foreign Policy », *American Hegemony and the Postwar Reconstruction of Science in Europe*, Cambridge, The MIT Press, 2006, p. 61. [↑](#footnote-ref-12)
13. Pestre Dominique, *CERN-CHS-7 — Préhistoire du CERN : la fusion des initiatives (juin 1950-décembre 1950)*, Genève, CERN, coll. « Studies in CERN history », 1984. [↑](#footnote-ref-13)
14. *Résolution de la Commission de coopération scientifique du Centre européen de la culture*, Archives du CEC, Bibliothèque du Geneva Graduate Institute, Genève, 12 décembre 1950. [↑](#footnote-ref-14)
15. Dadelsen Jean-Paul de, *Compte rendu analytique de la réunion du 12 décembre 1950 de la Commission de coopération scientifique du Centre européen de la culture*, Archives du CEC, Bibliothèque du Geneva Graduate Institute, Genève, 18 décembre 1950. [↑](#footnote-ref-15)
16. Auger Pierre, « La création du CERN », *Denis de Rougemont, l’écrivain, l’Européen. Études et témoignages*, Neuchâtel, La Baconnière, 1976, p. 125‑127. [↑](#footnote-ref-16)
17. Pestre Dominique, *Préhistoire du CERN : le temps d’un optimisme raisonnable décembre 1950-août 1951*, Genève, CERN, coll. « Studies in CERN history », 1984. [↑](#footnote-ref-17)
18. Rougemont Denis de, *Journal de voyage de Denis de Rougemont à Paris*, Archives du CEC, Bibliothèque du Geneva Graduate Institute, Paris, 20 janvier 1951. [↑](#footnote-ref-18)
19. Rougemont Denis de, *Lettre à Pierre Auger*, Archives du Centre européen de la culture, Bibliothèque du Geneva Graduate Institute, Genève, 26 juin 1951. [↑](#footnote-ref-19)
20. Rougemont Denis de, *Lettre à Mario A. Rollier*, Archives du Centre européen de la culture, Bibliothèque du Geneva Graduate Institute, Genève, 22 novembre 1951. [↑](#footnote-ref-20)
21. Rougemont Denis de, *Lettre à Jaime Torres Bodet*, Archives du Centre européen de la culture, Bibliothèque du Geneva Graduate Institute, Genève, 19 décembre 1951. [↑](#footnote-ref-21)
22. *Deux initiatives du CEC : Documents sur l’origine du CERN et de la Fondation européenne de la culture*, *op. cit.* [↑](#footnote-ref-22)